

DRC1506– Droit des personnes et de la famille

Véronique Beaudry

Automne 2024

Description du cours

1. Partie 1 – La Personne
 - a. L'existence de la personne physique
 - b. L'identification de la personne physique
 - c. La capacité
 - d. Les droits de la personnalité
2. Partie 2 – La famille
 - a. Le mariage et l'union civile
 - b. Les effets du mariage
 - c. Le régime d'union parentale et les conjoints de fait
 - d. La fin de l'union
 - e. Les droits de l'enfant et la filiation
 - f. L'adoption et le projet parental
 - g. L'autorité parentale

Objectif du cours

Ce cours présente un portrait global de la personne et de la famille en droit québécois ainsi que les bases de leur fonctionnement. Il n'a pas comme objectif de permettre à l'étudiant de régler tous les aspects touchant la personne et la famille : il vise davantage une compréhension générale et concrète des règles et des enjeux en cause.

À la fin du cours, l'étudiant devrait être en mesure d'identifier les principes de base de la personne et de la famille au Québec.

Enfin, l'étudiant sera encouragé à développer son raisonnement juridique par l'étude de la jurisprudence et des cas pratiques.

Méthode d'enseignement

Enseignement magistral avec des périodes de discussions. L'étudiant sera appelé à participer activement aux discussions, notamment en répondant en classe aux questions et exercices.

Du temps sera aussi alloué à l'analyse en classe de la jurisprudence et à la résolution de problèmes pratiques.

Méthode d'évaluation

Examen intra semestriel **préjudiciable** à livres fermés comptant pour 30 % de la note finale.

Examen final à livres fermés comptant pour 70 % de la note finale.

Principaux instruments de travail

1. Code civil du Québec 2024-2025
2. Matériel sur la plateforme du cours (Brightspace)
3. Lectures choisies disponibles sur le CAIJ